

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY3083 - J
Titre long	Mémoire humaine
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2020
Horaire et local	Vendredi 8h30-11h30, Local C-237, Pavillon Marie-Victorin
Mode de formation	Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint
Description courte	Principales approches à l'étude de la mémoire. Système de traitement, d'entreposage, de recouvrement d'information. Mémoire à court terme, à long terme, épisodique, sémantique.
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)

Nom et titre	Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal
Coordonnées	sven.joubert@umontreal.ca , bureau F-430-6, Pavillon Marie-Victorin, Université de Montréal
Disponibilités	Le professeur est disponible sur rendez-vous au local F-430-6 du Pavillon Marie-Victorin (4ème étage)

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Emilie Delage
Coordonnées	emilie.delage.1@umontreal.ca
Disponibilités	Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées par courriel dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans StudiUM. L'assistant(e) de cours sera aussi disponible sur rendez-vous.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif de ce cours sera de permettre à l'étudiant(e) d'acquérir des connaissances approfondies sur le fonctionnement de la mémoire humaine normale et pathologique.

Objectifs d'apprentissage

Nous aborderons les différents types de mémoire existants selon les modèles théoriques actuels, les fondements cérébraux de la mémoire, le fonctionnement de la mémoire dans le vieillissement normal et pathologique, ainsi que les différents types de perturbations de la mémoire d'origine psychologique ou neurologique. Ce cours s'inscrit dans une approche largement inspirée de la neuropsychologie clinique. Ainsi, une partie importante du cours sera dédiée aux perturbations de la mémoire résultant de lésions cérébrales et aux substrats cérébraux de la mémoire. Nous aborderons également en fin de session l'évaluation et la prise en charge des troubles de la mémoire.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les conceptions théoriques des grands systèmes de mémoire ; 2) connaître et différencier les différentes formes de pathologies de la mémoire.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités	Lectures et travaux
Cours 1 : 10 janvier	Introduction générale	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 : 17 janvier	Cerveau et mémoire	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 3 : 24 janvier	Mémoire à long terme : 1 ^{ère} partie	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 : 31 janvier	Mémoire à long terme : 2 ^{ème} partie	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 : 7 février	Mémoire à court terme et de travail	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 : 14 février	Mémoire et vieillissement normal	Exposés magistraux	Notes de cours
21 février	Examen de mi-session (45%)		Contenu : cours 1-5
Cours 7 : 28 février	Mémoire et vieillissement pathologique	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 8 : 13 mars	Les amnésies et autres troubles de la mémoire	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 9 : 20 mars	Les amnésies et autres troubles de la mémoire : études de cas	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 : 27 mars	Évaluation de la mémoire	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 : 3 avril	Remédiation de la mémoire	Exposés magistraux	Notes de cours
24 avril	Examen final (55%)		Contenu : cours 6 et +

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen de mi-session	Contenu des cours 1-5 questions à choix multiples et à développement	Lundi le 21 février 2020	45%
Examen final	Contenu des cours 7-11 questions à choix multiples et à développement	Lundi le 24 avril 2020	55%

- L'évaluation consistera de deux examens : Un examen de mi-session couvrant la matière des cours 1 à 5, représentant 45% de la note finale. Un examen final couvrant la matière des cours 6 à 11, représentant 55% de la note finale. Les 2 examens consisteront chacun de questions à choix multiples et de questions à développement. Les notes finales seront normalisées. Les examens porteront sur le contenu des cours. La présence en classe est donc importante.

- Les résultats d'examen seront affichés sur la page StudiUM du cours.

- Les copies d'examen ne seront pas remises aux étudiant(e)s, mais pourront être consultées durant les heures de consultation auprès du chargé de cours.

* Aucun autre examen n'aura lieu au cours du trimestre. Aussi, aucun étudiant ne pourra effectuer du travail supplémentaire dans le but d'obtenir la note de passage.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Veillez vous familiariser avec les politiques concernant les absences aux examens en consultant le Guide de l'étudiant du 1er cycle, disponible à l'adresse :

http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/1-cycle/Guide_1er_cycle.pdf

*Tout étudiant(e) absent(e) lors d'un examen n'ayant pas respecté la procédure officielle se verra attribuer une note de zéro pour l'évaluation en question.

*Il n'y aura aucune reprise pour l'examen intra. Si vous manquez l'examen intra, que vous avez correctement suivi la procédure officielle et que vous avez obtenu l'approbation du Département de psychologie, votre examen final comptera pour 100%.

Matériel autorisé

Aucun

Seuil de réussite exigé

Une note finale de 50% est nécessaire pour réussir le cours.

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Le 21 janvier 2020

Date limite d'abandon Le 13 mars 2020

Évaluation de l'enseignement Le 20 mars 2020

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Par conséquent, les étudiants qui désirent effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent, pour ce faire, en demander l'autorisation au professeur. Dans le cadre du cours PSY3083, les étudiants sont autorisés à effectuer l'enregistrement audio du cours à des fins personnelles seulement. Aucune distribution ou diffusion des enregistrements ainsi acquis ne seront permises. Aussi, l'enregistrement vidéo par quelque moyen que ce soit est strictement interdit.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

La prise de notes de cours avec ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents est permise.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Cependant, un ouvrage de référence est suggéré et s'intitule « Les chemins de la mémoire » de Francis Eustache et Béatrice Desgranges (2010, Éditions Le Pommier). Il est disponible à la Librairie de l'Université de Montréal, au Pavillon Principal.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque EPC

Eustache F, Desgranges B (2010). Les chemins de la mémoire. Éditions Le Pommier.
Neath I, Surprenant AI (2003). Human memory. Second Edition. Belmont, California: Wadsworth/Thompson.
Squire LR & Kandel ER (2002). La Mémoire : de l'esprit aux molécules. Paris, Bruxelles : DeBoeck Université.
Gazzaniga MS, Ivry RB, Mangun GR (2001). Chapitre 9 : Les systèmes de mémoire. Dans : Neurosciences cognitives. Paris, Bruxelles : DeBoeck & Larcier.
Baddeley AD (1999). Essentials of Human Memory. UK : Psychology Press.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite

<http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite

<http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.